

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL**

**CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

E/C.2/141/Corr.1
10 février 1949

FRENCH ONLY

COMITE CHARGE D'EXAMINER LES DISPOSITIONS
A PRENDRE EN VUE DE CONSULTATIONS AVEC LES
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

COMMUNICATION RECUE DE LA FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

Le document, publié en français le 8 février 1949 sous le titre
ci-dessus, a reçu par erreur la cote E/C.2/136. Ce document doit porter
la cote E/C.2/141.
